

BULLETIN MUNICIPAL 2026

SAINT-PIERRE-ÉGLISE

2014

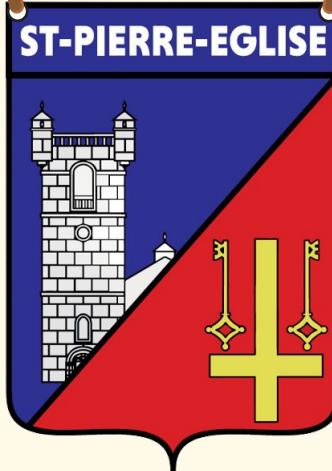
2016

2018

2020

2022

2024



2015

2017

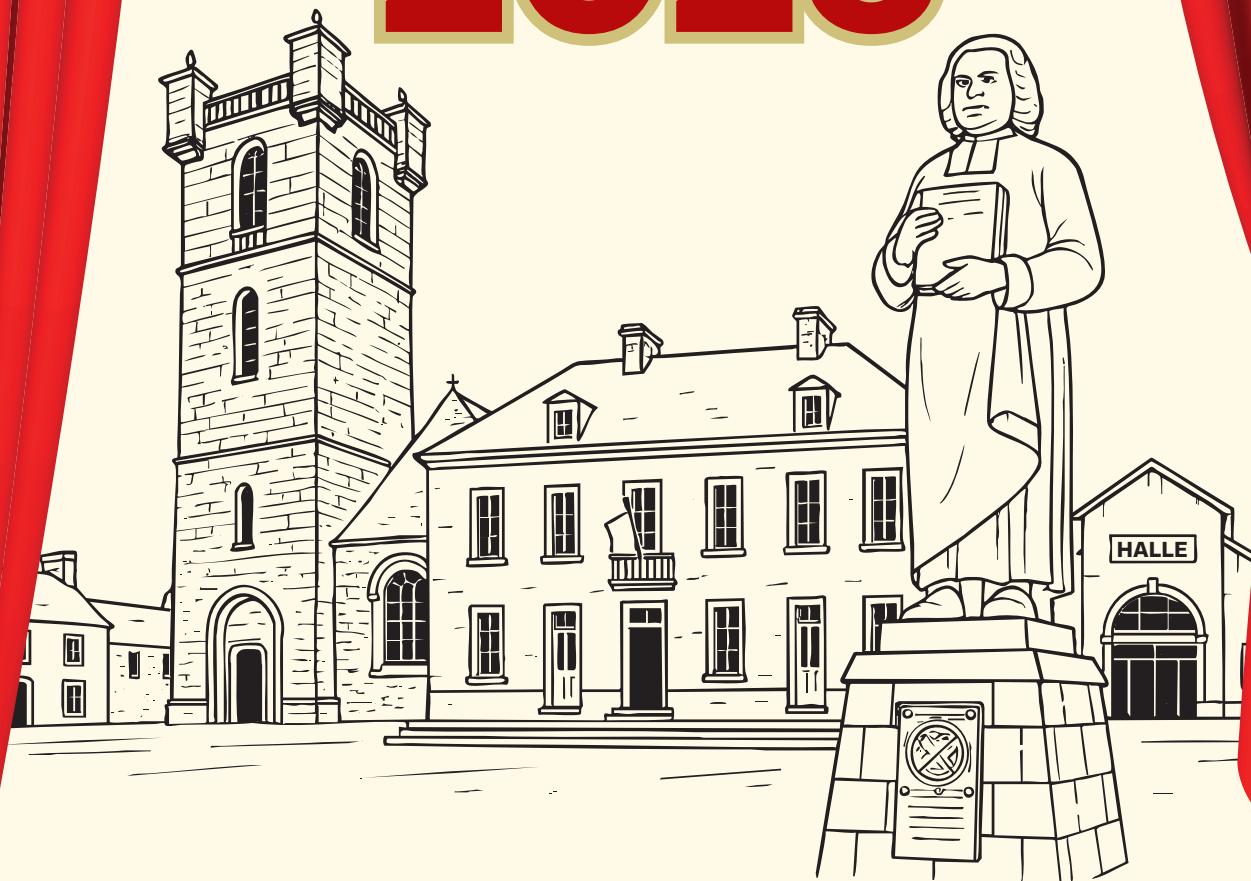
2019

2021

2023

2025

2026



ÉDITO



Maire de Saint-Pierre-Eglise
Daniel DENIS

Chères Saint-Pierraises, chers Saint-Pierrais,

À l'aube de cette nouvelle année, je souhaite vous adresser mes vœux les plus sincères pour 2026. Qu'elle vous apporte santé, réussite et sérénité, tant pour vous que pour vos proches.

L'année 2025 a été marquée par de nombreuses avancées pour notre commune.

Je vous remercie toutes et tous pour votre confiance, votre engagement et l'esprit de solidarité qui constitue la force de notre territoire.

L'un des sujets majeurs de cette année a été l'amélioration de l'offre de santé. Depuis novembre dernier, le Médicibus, réservé aux personnes sans médecin, est arrivé à Saint-Pierre-Eglise avec la présence de médecins et d'une secrétaire médicale garantissant un accueil optimal. Ce dispositif permet de répondre efficacement et immédiatement aux besoins des patients et il est complété par la télémédecine dans un cabinet d'infirmière en lien avec un cabinet de médecins caennais. Par ailleurs, les travaux de notre futur centre de santé avancent et permettront bientôt de disposer d'un équipement moderne, fonctionnel et accessible à tous.

Nous avons également poursuivi nos actions en matière d'entretien des voiries, de soutien à la vie associative, d'embellissement du cadre de vie, d'accompagnement des familles et des aînés, ainsi que nos engagements en faveur de la transition écologique.

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude envers mes cinq adjoints et l'ensemble des membres du conseil municipal. Leur disponibilité, leur présence active dans toutes les commissions et leur participation assidue aux cérémonies et événements de la commune ont été déterminantes. Leur engagement à mes côtés a permis de mener à bien de nombreux projets, au service de l'intérêt général. J'adresse ces mêmes compliments au Vice-président de notre CCAS ainsi qu'à ses membres.

Tous mes remerciements à nos agents communaux de nos différents services, qui, par leur travail et leur dévouement, contribuent quotidiennement au dynamisme et à la convivialité de Saint-Pierre-Église.

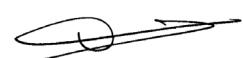
Je tiens à féliciter tous les bénévoles de nos nombreuses associations ainsi que tous les acteurs médicaux, économiques, sociaux, éducatifs et entrepreneuriaux. Ils sont les piliers de l'attractivité communale.

L'année 2026 revêt pour moi une émotion particulière. Après douze années consacrées à Saint-Pierre-Église, j'ai décidé de ne pas me représenter lors des élections municipales de mars prochain. Ce choix est mûrement réfléchi : il marque simplement le moment de transmettre le relais. J'ai profondément apprécié ces douze années passées à vos côtés. Servir notre commune a été un honneur et une fierté, et je mesure chaque jour la richesse humaine de cette mission.

Ensemble, poursuivons la construction d'une commune accueillante, solidaire et tournée vers l'avenir.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très belle année 2026.

Daniel DENIS



SOMMAIRE

- 2 Mot du maire**
- 3 Infos pratiques**
- 5 Location de salles**
- 6 La Maison du Cotentin**
- 7 Travaux dans la commune**
- 8 École maternelle**

- 9 École primaire**
- 10 Budget 2025**
- 11 Urbanisme**
- 12 CCAS**
- 13 EHPAD**
- 14 Civisme**
- 16 Octobre Rose**
- 17 Mise à l'honneur de Madame LECLERC**

- 18 Rétrospective**
- 23 Associations socioculturelles**
- 25 Associations sportives**
- 27 Nouveaux commerçants**
- 28 Trier plus...**
- 30 Médicibus Cotentin**
- 31 Pôle de proximité**
- 32 Festival Théâtre en Cotentin**

MAIRIE
Place de l'Abbé de Saint-Pierre
50330 Saint-Pierre-Église
Tél. : 02 33 54 33 09
Fax : 02 33 54 09 75

Directeur de la publication
M. Daniel DENIS,
Maire de Saint-Pierre-Église

Rédaction
Élus et services municipaux

Dépôt légal
1^{er} trimestre 2026

Réalisation
R Dynamics 06 09 88 82 68

Bulletins Municipaux
Format Numérique



INFOS PRATIQUES

LA MAIRIE EST À VOTRE ÉCOUTE



La mairie est une collectivité territoriale dont la mission est de satisfaire les besoins de la population locale. Ses attributions sont multiples : état-civil, urbanisme et logement, écoles et équipements, activités culturelles, et aide sociale, police administrative.

LA MAIRIE

Place de l'Abbé de Saint-Pierre
Saint-Pierre-Église
Tél. : 02 33 54 33 09
Fax : 02 33 54 09 75

Courriel : mairie@saint-pierre-eglise.fr
Site web : www.saint-pierre-eglise.fr

Les services administratifs de la mairie sont ouverts :

- Le lundi de 8h00 à 12h00 ;
- Du mardi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 15h00 ;
- Le samedi de 10h00 à 12h00 en période scolaire.

La permanence du samedi est assurée par un élu.

Hors période scolaire, il est toujours possible de prendre rendez-vous avec le maire ou un adjoint.

LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES EN QUELQUES CHIFFRES

2024

Au 1^{er} décembre

ÉTAT-CIVIL

10 naissances hors commune
0 naissance dans la commune
5 mariages
26 décès

RECENSEMENT

17 recensements militaires

Urbanisme

41 certificats d'urbanisme
31 déclarations préalables
3 permis de construire

2025

Au 1^{er} décembre

ÉTAT-CIVIL

13 naissances hors commune
1 naissance dans la commune
12 mariages
43 décès

RECENSEMENT

33 recensements militaires

Urbanisme

54 certificats d'urbanisme
25 déclarations préalables
11 permis de construire

CARTES D'IDENTITÉ

Les cartes d'identité sont délivrées par les mairies de Quettehou, Cherbourg-en-Cotentin et Valognes.

RECENSEMENT DÈS 16 ANS !

Dans les 3 mois qui suivent leur 16ème anniversaire, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, au consulat ou à l'ambassade de France s'ils résident à l'étranger.

Se munir d'une pièce d'identité justifiant que vous êtes de nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport) et du livret de famille.

À la suite du recensement, la mairie (ou l'autorité consulaire) délivre une attestation de recensement, à conserver précieusement car aucun duplicata ne sera délivré (en cas de perte ou de vol, il est toutefois possible de demander un justificatif de recensement au centre du service national dont vous dépendez).

Cette attestation est notamment nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics ainsi qu'au permis de conduire avant l'âge de 25 ans.



ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026 : À VOS AGENDAS !

Les prochaines élections municipales se tiendront les dimanches 15 et 22 mars 2026.

Ce rendez-vous démocratique permettra d'élire le maire, les conseillers municipaux ainsi que les conseillers communautaires qui représenteront notre commune pour les six années à venir.

La participation de chacun est essentielle pour faire vivre la démocratie locale et construire ensemble l'avenir de notre territoire.

Inscription sur les listes électorales : si vous avez déménagé ou si vous n'êtes pas encore inscrit(e), vous pouvez effectuer cette démarche jusqu'au 31 janvier 2026 auprès du secrétariat de la mairie ou en ligne sur service-public.fr.

LA BIBLIOTHÈQUE

Une équipe de bénévoles, Corinne DELISLE, Nelly FORTIN, Jacqueline PLANQUE, Odile MAZEAU, Elodie PREAUX, Théo DELUEN en soutien de Catherine MATELOT bibliothécaire, vous accueillent :

- Mardi de 10h00 à 12h00
- Mercredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
- Jeudi de 16h00 à 18h00
- Samedi de 10h00 à 12h00

Les tarifs des adhésions restent inchangés :

- Adulte commune 10 euros, hors commune 12 euros,
- Enfants jusqu'à 14 ans / 3 euros.



«CHAQUE ANNÉE LA BIBLIOTHÈQUE VOUS DONNE RENDEZ-VOUS POUR UN SPECTACLE UNIQUE, ET GRATUIT !».

Comme chaque année, la bibliothèque s'est associée à la Bibliothèque Départementale de la Manche pour vous proposer un spectacle à La Halle 901, dans le cadre du festival Histoire d'en découdre.

Cette année le spectacle proposé était « Les contes électriques de Julian DELGRANGE ». 90 personnes ont assisté à cette représentation.

Ce rendez-vous culturel est l'occasion de découvrir des artistes, conteurs et comédiens qui font vivre les mots et les histoires avec passion.

Le festival met à l'honneur le plaisir de lire, d'écouter et de partager, en proposant des spectacles accessibles à tous, petits et grands.

Nous vous invitons en octobre à venir nombreux à cette belle rencontre entre lecture et scène, où la littérature prend vie sous les projecteurs !

Bibliothèque de Saint-Pierre-Église square de la liberté
Téléphone : 02 33 43 69 23 Courriel : bibliotheque@saint-pierre-eglise.fr



INFOS / ACTUS / ALERTES

Suivez l'actualité, les animations, les informations et les alertes de Saint-Pierre-Église :



**Panneau
Pocket**



Avec l'application PanneauPocket sur Smartphones disponible sur Appstore ou Playstore.



Sur notre page Facebook :
Saint-Pierre-Église et La Halle 901



Sur notre site internet :
www.saint-pierre-eglise.fr

FRELONS ASIATIQUES



La destruction des nids doit être confiée à des spécialistes, équipés pour intervenir en toute sécurité. Les frelons asiatiques pouvant devenir très agressifs lorsqu'on s'approche de leur habitat, il est préférable d'éviter toute prise de risque personnelle.

Si vous apercevez un nid, ne le détruissez pas, appelez la mairie au 02 33 54 33 09.



Frelon européen



Frelon asiatique



URGENCES ET NUMÉROS UTILES

MAIRIE de Saint-Pierre-Église : 02 33 54 33 09

SAMU : 15 (112 d'un portable)

POMPIERS : 18 (112 d'un portable)

POLICE / GENDARMERIE : 17

GENDARMERIE de Saint-Pierre-Église : 02 33 88 42 60

Dr LAUNEY (Saint-Pierre-Église) : 02 33 54 32 06

CENTRE HOSPITALIER PUBLIC DU COTENTIN

Cherbourg-en-Cotentin & Valognes : 02 33 20 70 00

POLYCLINIQUE du Cotentin : 02 33 78 50 50

CENTRE ANTI-POISONS

Rouen : 02 35 88 44 00 - Rennes : 02 99 59 22 22

MAISON DU COTENTIN : standard 02 33 23 19 55

A.R.S. (Agence Régionale de Santé) : standard 02 33 06 56 56

LOCATION DE SALLES

LA HALLE 901 : SALLE CULTURELLE

SALLE DE SPECTACLES

La Halle 901 peut être louée à différents tarifs suivant le statut du demandeur, groupe scolaire, associations amateurs ou professionnels, administration, comité d'entreprise, entreprise privée, etc...

Les tarifs sont à retrouver à la mairie ou sur le site internet : www.saint-pierre-eglise.fr

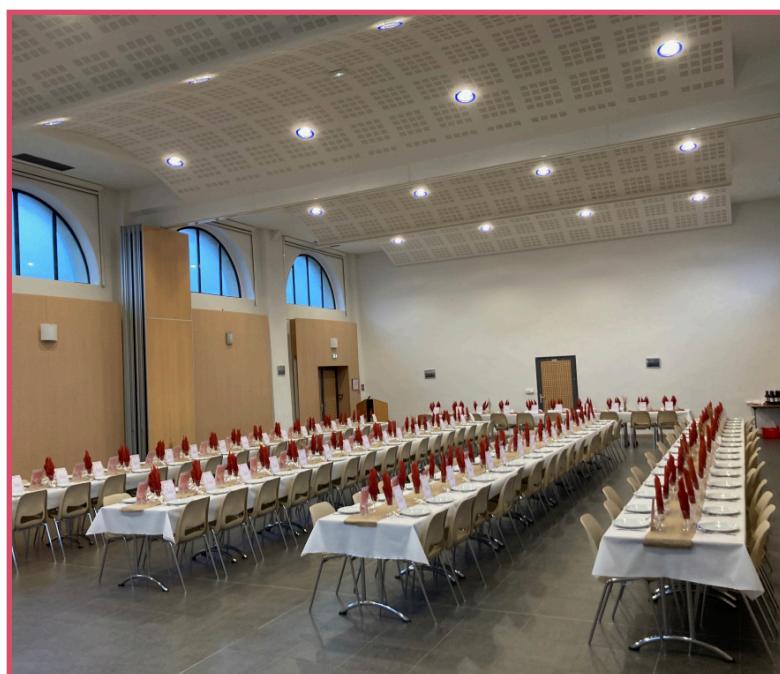


SALLE RENÉ CLOT

La salle René CLOT, qui était autrefois une halle à grains, offre une superficie de 310 m² en plein centre-bourg, idéale pour vos cérémonies et fêtes. Elle est équipée d'une cuisine professionnelle.

Grands parkings à proximité.

DEMANDEUR		Week-end	Vin d'honneur	Réunion semaine (du lundi au jeudi)	Week-end sans cuisine	Location couverts	Arrhes	Caution (Matériel + Clés)
LOCATION À BUT LUCRATIF	Salle entière	600€	300€	300€	350€	1,55€ par couvert	20% du prix de la location	250€
	Demi-salle	400€	200€	200€	220€			
HABITANTS DE LA COMMUNE ET ASSOCIATIONS	Salle entière	250€	150€	108€	180€			
	Demi-salle	140€	84€	70€	100€			
AUTRES	Salle entière	400€	200€	200€	300€			
	Demi-salle	300€	150€	150€	200€			



LA PASSERELLE DES ARTS : SALLE D'EXPOSITION

Location à la semaine du mardi 8h00 au lundi suivant 18h00.

Tarif unique : 100 € / semaine

Location à la journée : 20€ / jour



UN ACCUEIL PRÈS DE CHEZ VOUS !

La Maison du Cotentin est un service public de proximité offrant un premier niveau d'information pour vos questions administratives et démarches du quotidien : accès aux droits, déchets, cycle de l'eau, mobilité...

9 rue de la Boularderie – 50330 Saint-Pierre-Église

Horaires d'ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Tél. : 02 33.23.19.55 | accueil.saintpierreeglise@lecotentin.fr

LES SERVICES DE L'AGGLOMÉRATION

DÉCHETS MÉNAGERS : Commande de composteurs, information sur la collecte (modalités, jours de passage...), déchetteries (localisation, horaires, accès, déchets acceptés...), enregistrement des réclamations.

CYCLE DE L'EAU : Contrat abonnement, fermeture compteur, demande branchement, mensualisation, prélèvement...

MOBILITÉ AVEC CAP COTENTIN : Trajets et horaires (plaquettes), modalités d'achat de titres de transport, accès à la borne mobilité.

Contact : 02 33 23.19.55 | accueil.saintpierreeglise@lecotentin.fr

LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Guichet unique de proximité, informations de premier niveau et accompagnement aux démarches administratives liées aux partenaires :

CAF (Caisse d'Allocation Familiale), CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie), Pôle emploi, CARSAT, MSA (Mutuelle Santé Agricole), Ministères des Finances Publiques, de la Justice, ANTS (Agence Nationale Des Titres Sécurisés).

Contact : 02 33 23.19.55 | accueil.saintpierreeglise@lecotentin.fr

LES ORGANISMES ET SERVICES PRÉSENTS

GIP TANDEM/ SAMPS

Accompagnement à l'insertion professionnelle des bénéficiaires RSA. lucile.divrande@samps.fr

CENTRE MEDICO SOCIAL

La prise de rendez-vous au téléphone est obligatoire.

Assistantes sociales Tél. : 02 33 88 77 17 - assistante médico-sociale Tél. : 02 33 88 77 10/PMI Tél. : 02 33 88 77 11

MISSION LOCALE

La mission locale vient en aide aux jeunes de 16 à 25 ans en insertion professionnelle. Tél. : 02 33 01 64 65

JE RENOV EN COTENTIN

Conseil, information et accompagnement neutre et gratuit aux particuliers dans leurs projets de rénovation énergétique, lutte contre l'habitat indigne et l'adaptation à une perte d'autonomie. Tél. : 02 50 79 17 05

CONSEILLER NUMÉRIQUE

Accompagnement aux usages numériques du quotidien pour tout public. Tél. : 02 33 23 19 55

CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION (CLIC)

Soutien et coordonne des actions destinées aux personnes âgées et à leur entourage. Tél. : 02 33 43 46 32

ADMR

Permanences le lundi de 10h00 à 12h00 et le 1^{er} jeudi de chaque mois de 14h00 à 16h00

Mme SAURON Céline Tél. : 06 31 35 42 49

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Permanences sur rendez-vous M. COUTURIER Pierre-Jean. Tél. : 07 83 65 56 75

TRAVAUX DANS LA COMMUNE

DES TRAVAUX IMPORTANTS SONT NÉCESSAIRES POUR L'ENTRETIEN DU CLOCHER DE NOTRE ÉGLISE.

L'intervention portera sur la rénovation voire le remplacement de la structure en bois qui supporte les quatre cloches et qui est altérée par le temps et l'humidité.

La façade de l'escalier qui donne accès à la terrasse nécessite également des travaux intérieurs et extérieurs.

Un marché est en cours pour recruter un maître d'œuvre qui assurera le bon déroulement de ces travaux très spécifiques.



TRAVAUX DE SÉCURISATION DES PIÉTONS, RUE DU MARÉCHAL LECLERC.

Toujours pour améliorer la sécurité des piétons et l'accessibilité, un trottoir aux normes PMR vient d'être réalisé dans la rue Maréchal Leclerc.

Le trottoir situé entre le parking du cimetière et l'église vient d'être rénové. Ces travaux sont préparatoires à la réfection de la couche de roulement de la rue, prévue par le département en 2026.

Par ailleurs, la Communauté d'Agglomération du Cotentin réalisera en 2026 des travaux sur les réseaux de la rue du 8 Mai. La commune prévoit d'en profiter pour aménager, en même temps, un trottoir accessible PMR.



TRAVAUX DIVERS

Sans oublier les interventions d'entretien des bâtiments avec notamment le remplacement de la pompe à chaleur de la salle René CLOT ainsi que le remplacement de la clôture de l'aire de jeux au square des p'tits Loups.

Merci à notre équipe technique qui participe activement, chacun dans son métier, à l'entretien et l'embellissement de notre commune ainsi qu'au maintien de la sécurité publique notamment entre piétons et automobilistes.



ÉCOLE MATERNELLE : EN EXCURSION ET EN EXPÉRIMENTATION



Fête des légumes



Les petits scientifiques étudient attentivement le comportement des escargots.



Petite sortie à Ravenoville-Plage.



Promenade dans les marais... ou comment se frayer un chemin dans les hautes herbes.

SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE



Petits moussaillons autour de leur navire et en danse.



LA PORTE OUVERTE DE L'ÉCOLE MATERNELLE AURA LIEU LE SAMEDI 7 MARS 2026 DE 10H00 À 12H00.

ÉCOLE PRIMAIRE : UN ENGAGEMENT DURABLE



L'école élémentaire a obtenu au printemps 2025 le label niveau 1E3D qui signifie école en démarche de développement durable.

Pour rappel en 2015, l'ONU a défini 17 objectifs de développement durable pour sauver le monde : c'est à dire 17 objectifs qui nous donnent la démarche à suivre pour un avenir meilleur et durable pour tous.

Depuis quelques années, l'équipe enseignante a mis en place des actions de développement durable en corrélation avec ces objectifs :

- Création de fresques dans la cour de l'école,
- Nettoyage des chemins autour de Saint-Pierre-Église et sur les plages environnantes,
- Recyclage de papier dans toutes les classes,
- Création de nichoirs et de jardinières,
- Utilisation d'écocupps dans toutes les classes qui ont remplacés les gobelets plastiques jetables,
- Partenariat avec les ambassadeurs de tri de la communauté d'agglomération autour du tri des déchets,
- Formation des élèves aux écogestes par une intervenante du programme Watt,
- Pose dans la cour de 2 bancs de l'amitié.

Cette démarche associe l'ensemble de la communauté éducative : élèves, enseignants, AESH, Amicale, parents et mairie.

Avoir ce label c'est la reconnaissance de nos actions par l'Education Nationale. Il faut maintenant les pérenniser et en créer d'autres : pique-niques sans déchets, végétalisation de la cour de l'école, la lutte contre le gaspillage d'eau et d'électricité.

SORTIE À VÉLOS

Depuis 2 ans, la classe de CM2 bénéficie d'un projet «pratique du vélo». Pendant une semaine, à raison d'une séance d'une heure dans la cour de l'école, les élèves font du vélo.

Divers exercices et plusieurs parcours leur étaient proposés afin d'acquérir les compétences nécessaires à une sortie vélo en groupe.

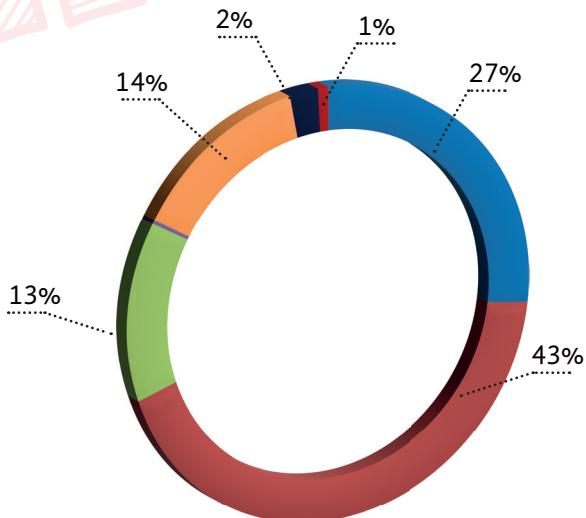
Cette année, la sortie a eu lieu le mardi 1^{er} juillet en direction de la plage de la Mondrée pour le traditionnel déjeuner de fin d'année. Une vingtaine de kilomètres était au programme avec des arrêts au moulin de Marie Ravenel, à l'école de Fermanville, à la plage de la Mondrée, au phare du Cap Lévy et la terrible montée du Mont Varin.



BUDGET 2025

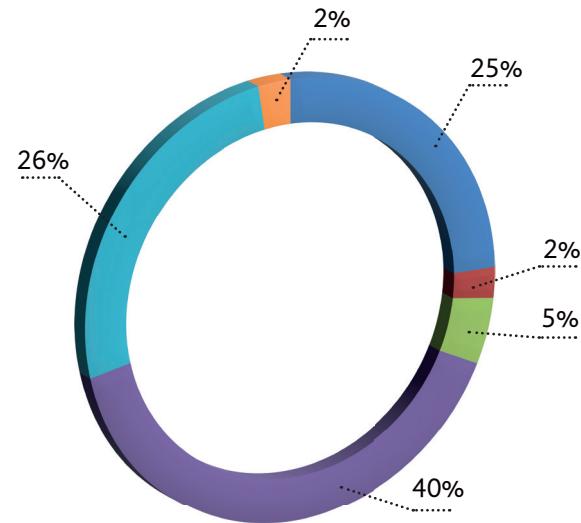
FONCTIONNEMENT

Total
2 245 718 €



DÉPENSES

- Charges générales : 605 187 €
- Charges de personnel : 961 535 €
- Virement à la section investissement : 299 338 €
- Charges financières : 8 000 €
- Charges de gagements courantes : 304 568 €
- Dotation amortissement : 53 760 €
- Fond national de péréquation : 13 000 €

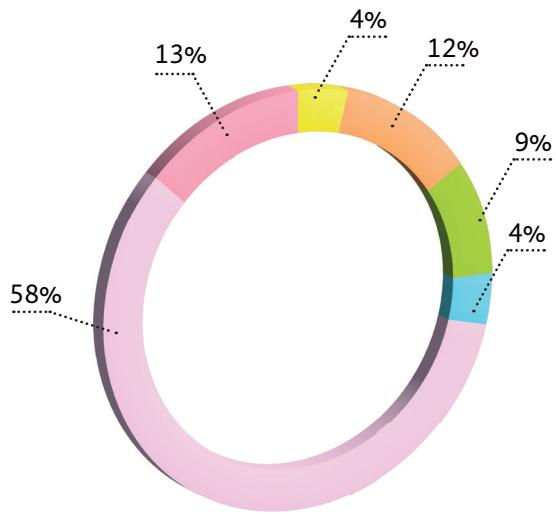


RECETTES

- Excédent antérieur : 561 379 €
- Baisse des charges : 49 000 €
- Produits des services : 104 200 €
- Impôts et taxes : 891 391 €
- Dotations, participations et subventions : 583 748 €
- Autres produits de gestion courante : 56 000 €

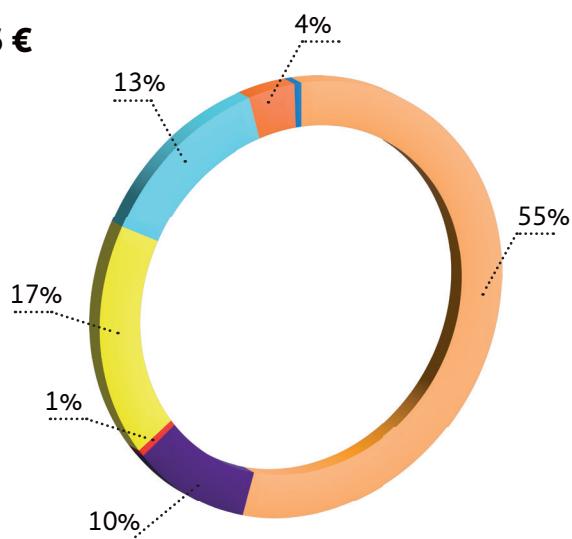
INVESTISSEMENT

Total
545 636 €



DÉPENSES

- Solde d'exécution d'investissement : 23 167 €
- Emprunts et dettes assimilées : 63 554 €
- Subventions d'équipements : 51 118 €
- Dépense péril imminent : 20 000 €
- Immobilisations corporelles : 317 797 €
- Immobilisations en cours : 70 000 €



RECETTES

- Virement de la section fonctionnement : 299 338 €
- Opération ordre entre sections : 53 760 €
- Produit des cessions : 3 000 €
- Dotations des fonds divers et des réserves : 94 364 €
- Subvention d'investissement : 72 620 €
- Recette péril imminent : 20 000 €
- Emprunts et dettes assimilées : 2 554 €

URBANISME

POINT SUR LE CALENDRIER DU PLUi

Le PLUi (Plan Local d'Urbanisme infra-communautaire) est un document de planification qui définit les grandes orientations d'aménagement du territoire, les règles de construction et d'aménagement des sols, ainsi que les éléments patrimoniaux et environnementaux à préserver.

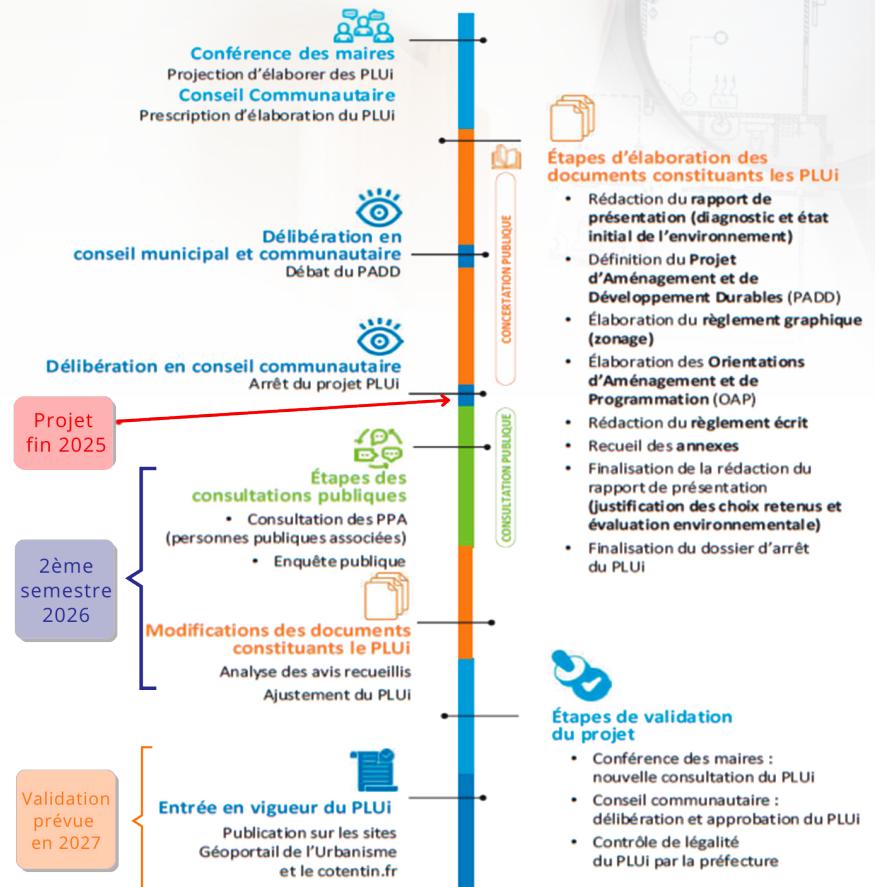
Il projette et coordonne l'évolution démographique du territoire, ainsi que ses objectifs en matière d'habitat, de mobilité, de développement économique, de gestion des risques et de déploiement des équipements, dans le respect de la diversité et des spécificités territoriales.

L'objectif national global de la création des plans locaux d'urbanisme infra-communautaires est de maintenir un équilibre entre le développement urbain et la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers. En consultant le PLUi, les habitants peuvent connaître les droits et les règles applicables à la construction sur leur propriété.

Il est élaboré selon les étapes ci-contre : 

Élaboration du PLUi: les étapes clés.

Plusieurs années sont nécessaires pour élaborer un PLUi.



Réunion publique du 22 septembre 2025 à la salle René CLOT.

Le Centre Communal d'Action Sociale est un établissement public communal chargé de mettre en œuvre la politique sociale de la municipalité. Présidé de droit par le maire, il agit en lien étroit avec les élus, les associations et les partenaires institutionnels.

Le CCAS a pour mission d'accompagner les habitants en situation de fragilité : personnes âgées, familles en difficulté, personnes en situation de handicap ou en recherche d'aide ponctuelle. Son rôle est d'accueillir, d'écouter, d'informer, d'orienter et, lorsque cela est nécessaire, d'apporter une aide matérielle ou financière.

SES PRINCIPALES ACTIONS

- Aide sociale : accompagnement dans les démarches administratives, constitution de dossiers d'aides légales (allocation logement, APA, etc...).
- Soutien aux personnes âgées : organisation d'actions de prévention, de visites à domicile, de repas ou d'animations conviviales.
- Aides ponctuelles : secours exceptionnels pour les familles en difficulté, bons alimentaires, aides au chauffage, etc...
- Partenariats : collaboration avec les services de l'État, les associations caritatives et les structures de santé pour renforcer la solidarité locale.

UN SERVICE DE PROXIMITÉ, À L'ÉCOUTE DE TOUS

Le CCAS incarne la solidarité de proximité. Il agit dans la discréetion et avec bienveillance pour répondre aux besoins concrets des habitants. Chaque demande est étudiée avec attention, dans le respect de la dignité et de la confidentialité.

À travers le CCAS, la commune de Saint-Pierre-Église affirme son engagement à ne laisser personne de côté et à soutenir celles et ceux qui en ont le plus besoin.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SAINT-PIERRE-ÉGLISE JUSQU'AU 22 MARS 2026 :

Président

M. Daniel DENIS

Vice-président

M. Thierry POREE

Membres élus par le conseil municipal :

M. Rémy TRAVERS
Mme Isabelle MABIRE
M. Roland GUERARD
M. Thierry POREE
Mme Sophie MOREL
M. Ludovic CABART

Membres nommé par le Maire :

Mme Micheline BOURDET
M. Luc DUJARDIN
M. Pierre CHANSON
Mme Marie-Christine SAUVEY
Mme Annick ANTHOUARD

Cette année encore, des membres du CCAS ont participé à la collecte de la Banque Alimentaire qui avait lieu les 22 et 23 novembre, d'autres ont aidé au ramassage des encombrants le samedi 22 novembre.

2025 : UNE ANNÉE D'ENGAGEMENT, DE CONFORT ET DE JOIE PARTAGÉE

50 agents, 1 équipe : jour et nuit, notre équipe a veillé à garantir :

- Une **qualité de vie chaleureuse et paisible** pour chaque résident.
- Une **qualité de soins exigeante** et individualisée.

AMÉLIORATION DU CONFORT : LES NOUVEAUX ESPACES

L'année 2025 a été marquée par des **travaux majeurs** visant à optimiser le bien-être de nos résidents :

- **Nouvelle salle de restauration (150 m²)** : Un espace repensé pour garantir plus de **confort** et de convivialité lors des repas, favorisant les échanges et le plaisir gustatif.
- **Nouvelle cuisine pour l'Unité Protégée** : Un équipement moderne et adapté pour offrir un service de restauration encore plus personnalisé et de qualité aux résidents de l'unité.

L'AXE FORT : LA BIENTRAITANCE ET L'HUMAIN

Le développement de la **bientraitance** est une priorité constante, avec un accent particulier mis sur les **formations et le projet «Humanitude»** : Un investissement essentiel pour nos équipes afin de perfectionner nos approches de soins, privilégiant le respect, la dignité et la relation affective avec la personne âgée.

Avec notre animatrice Sophie MONTREUIL et son équipe, les résidents on pu vivre des moments inoubliables et des échanges riches, source de grand sourires !

- Grandes Sorties : excursion mémorable au Zoo de Jurques et journée passionnante à l'Hippodrome de la Glacerie.
- Animations quotidiennes : repas à thème festifs et gourmands, interventions musicales régulières pour le plaisir des oreilles, échanges intergénérationnels constants, créant de beaux liens entre les résidents et la jeunesse.
- La création de l'association «EHPADEZ-VOUS» permettant le développement d'actions à destination des résidents.

NOUVELLE SALLE DE RESTAURATION

Un immense merci à nos 50 agents pour leur dévouement quotidien et à nos résidents et leurs familles pour leur confiance. Merci également aux bénévoles et élus du CCAS qui nous soutiennent quotidiennement.

Contact : accueil@ehpadesperance.fr



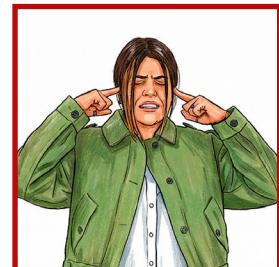
CIVISME

CIVISME : QUELQUES RÈGLES POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE

NUISANCES SONORES

Tout bruit, qu'il soit domestique, professionnel, culturel, sportif ou de loisir, ne doit pas troubler la tranquillité du voisinage, **de jour comme de nuit**.

Aboiements répétés, deux-roues bruyants ou musique excessive sont des nuisances à éviter systématiquement.



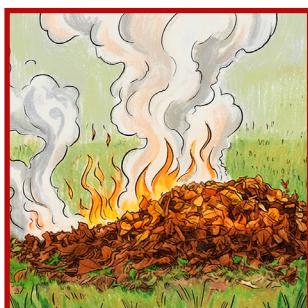
Utilisation des appareils bruyants

Les outils de bricolage et de jardinage sont autorisés :

- Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- Le samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00 uniquement

Tapage nocturne

Entre 22h00 et 7h00, tout bruit portant atteinte à la tranquillité d'autrui est passible d'une amende (contravention de 3^{ème} classe).



RÈGLES DE JARDINAGE

Le brûlage des déchets verts est strictement interdit.

Cela concerne les déchets issus de la taille des haies, arbustes, élagages et débroussaillages.

Ces déchets doivent être :

- compostés,
- ou déposés en déchèterie.

Tout brûlage de matériaux (notamment pour la récupération de métaux) est également interdit.

NOS AMIS LES ANIMAUX

Déjections canines

Les propriétaires de chiens doivent ramasser les déjections de leurs animaux sur les trottoirs et dans les lieux publics. Pour rappel, **des sacs sont mis à disposition dans la commune**.

Il est également **interdit de nourrir les animaux errants** (chats, pigeons, etc.).



RESPECT DES LIEUX PUBLICS

Il est interdit d'abandonner, de déposer ou de jeter des déchets sur la voie publique, les trottoirs, les bancs ou dans les caniveaux.

Les dépôts sauvages d'ordures ménagères sont passibles de sanctions.

Il est rappelé que les sacs d'ordures ménagères ne doivent en aucun cas être déposés dans les poubelles de rue, y compris en cas d'absence lors du passage de la collecte.

Les ordures ménagères doivent être déposées dans les conteneurs prévus à cet effet, **devant le domicile, à partir de 20h la veille du ramassage**.

ENTRETIEN DES TROTTOIRS

Le balayage et le désherbage manuel des trottoirs devant les habitations relèvent de la responsabilité des propriétaires et locataires, et non des agents municipaux.

Les déchets doivent être évacués de manière responsable.



RAPPEL DES RÈGLES DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT

Afin de garantir la sécurité de tous et de préserver la qualité de vie au sein de notre commune, nous rappelons à l'ensemble des usagers quelques règles essentielles de circulation et de stationnement.

RESPECT DE LA VITESSE

La limitation de vitesse en agglomération doit être strictement respectée. Merci de rester particulièrement vigilants à proximité des écoles, équipements publics et zones résidentielles.

PRIORITÉ ET PARTAGE DE LA VOIRIE

Les passages piétons doivent être dégagés en permanence. Nous invitons les automobilistes, cyclistes et piétons à faire preuve de courtoisie et à respecter les priorités indiquées par la signalisation.

STATIONNEMENT GÊNANT OU DANGEREUX

Merci de privilégier l'utilisation des parkings et emplacements de stationnement matérialisés :

Parking Avenard - Place de l'Abbé de Saint-Pierre - Parking rue du 8 Mai - Parking des Camélias.

Des arrêts minutes sont également disponibles pour les stationnements de courte durée.

Le respect de ces espaces contribue à assurer une circulation plus fluide et plus sécurisée pour l'ensemble des habitants.



ZONES DE STATIONNEMENT AUTORISÉES

Merci d'utiliser en priorité les parkings et emplacements matérialisés. Le respect de ces espaces permet une circulation fluide et sécurisée pour l'ensemble des habitants.

BALISAGE ET TRAVAUX

Lorsqu'un chantier est en place, la signalisation temporaire doit être scrupuleusement respectée. Ces aménagements visent à protéger à la fois les usagers et les équipes techniques.



LA MUNICIPALITÉ REMERCIE CHACUN POUR SA VIGILANCE ET SON SENS CIVIQUE. EN RESPECTANT CES RÈGLES SIMPLES, NOUS CONTRIBUONS COLLECTIVEMENT À UN CADRE DE VIE PLUS AGRÉABLE ET PLUS SÛR POUR TOUS.





Octobre Rose Saint-Pierre-Église



Les Grandes Halles
aux couleurs d'Octobre Rose

Marche Rose du 4 octobre : une belle mobilisation solidaire

Le vendredi 4 octobre, la Marche Rose organisée par les Marcheurs de la Sinope, à l'initiative de Madame Claudie RUNAVOT, a rassemblé 102 participants.

Cette belle action s'est déroulée en partenariat avec la commune de Saint-Pierre-Église, dans une ambiance conviviale et solidaire.

L'événement s'inscrivait dans le cadre d'Octobre Rose, mois dédié à la lutte contre le cancer du sein. La recette de la marche a été entièrement remise à l'association Presqu'île en rose, présente pour sensibiliser et échanger avec les marcheurs.

La municipalité a offert le ravitaillement, contribuant ainsi à la réussite de cette belle matinée placée sous le signe du partage, de la prévention et de la solidarité.

Un grand bravo à tous les participants et à l'ensemble des bénévoles qui ont rendu possible cette belle initiative !



Des ateliers bien-être pour accompagner les personnes touchées par le cancer

L'association Presqu'île en rose est récemment intervenue sur notre commune pour proposer des ateliers de bien-être destinés aux personnes atteintes de cancer.

Ces moments d'échange et de détente, encadrés par des bénévoles formés et à l'écoute, ont permis aux participants de se ressourcer, partager leur vécu et bénéficier d'une écoute bienveillante.



Jeux, gourmandises et solidarité à l'EHPAD

Toujours dans le cadre d'Octobre Rose, les animatrices de l'EHPAD ont invité les habitants à partager un après-midi convivial autour de jeux de société avec les résidents. Petits et grands se sont retrouvés pour jouer, échanger et rire ensemble dans une ambiance chaleureuse.

Les participants ont également pu acheter et déguster de délicieuses madeleines, des crêpes et des cookies faits maison, préparés avec soin par les animatrices et les résidents. La recette de cette vente gourmande a été entièrement reversée à l'association Atout Cancer.

Un beau moment de solidarité et de partage intergénérationnel, fidèle à l'esprit d'Octobre Rose et à la convivialité de l'EHPAD, l'Espérance.



Cérémonie en l'honneur de Marie-Joëlle LECLERC

En septembre, un bel hommage rendu à une élue passionnée et fidèle, symbole de l'engagement durable au service de sa commune et de ses habitants.

La municipalité de Saint-Pierre-Église a eu le plaisir d'organiser une cérémonie en l'honneur de Marie-Joëlle LECLERC, adjointe, à l'occasion de ses trente années d'engagement au service de la commune.

Entourée de sa famille, de ses collègues élus et en présence des agents communaux, de Sébastien FAGNEN sénateur, de Christine LEBACHELEY maire honoraire et de Daniel DENIS maire, la récipiendaire a été chaleureusement félicitée pour son parcours exemplaire, marqué par la constance, le dévouement et un profond attachement à Saint-Pierre-Église et à ses habitants.



Au cours de cette cérémonie empreinte d'émotion et de reconnaissance, Marie-Jo s'est vue remettre la Médaille du Sénat par Monsieur FAGNEN Sénateur, ainsi que la Médaille régionale, départementale et communale, distinction honorifique saluant son investissement au service de la collectivité et de l'intérêt général.

La réception s'est clôturée par un pot de l'amitié, offert par la municipalité, permettant à chacun de partager un moment convivial et de saluer son engagement sans faille.

Par cet hommage, la commune de Saint-Pierre-Église a tenu à exprimer toute sa reconnaissance envers une élue dont la fidélité, la bienveillance et le sens du service public honorent la vie municipale depuis trois décennies.



Rétrospective

DE LA COMMUNE

VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ 2025

LES VŒUX DU MAIRE : DES MOMENTS DE PARTAGE ET DE PROXIMITÉ

Ce début d'année 2025, Monsieur le Maire a eu le plaisir de présenter ses vœux lors de diverses rencontres placées sous le signe de la convivialité.

La première s'est déroulée en présence de nombreux habitants venus partager un moment chaleureux et découvrir les projets qui animeront la commune en 2025. Plusieurs membres méritants des associations ont été mis à l'honneur lors de cette cérémonie.

Le Maire a aussi adressé ses vœux au personnel communal, remerciant chacun pour son travail et son engagement quotidien au service de tous.

Enfin, il a souhaité une belle année aux commerçants du marché, échanger sur leur activité et rappeler l'importance de leur rôle dans la vie du village.



CONFÉRENCE SUR LA PRÉVENTION DU SUICIDE ; UN MOMENT FORT DE PARTAGE ET DE SENSIBILISATION

Le 6 février dernier, La Halle 901, à l'initiative de la Communauté d'Agglomération du Cotentin, a accueilli une conférence dédiée à la prévention du suicide, un sujet sensible mais essentiel, qui a rassemblé un large public.

La soirée a débuté par la projection d'un documentaire poignant, «À l'écoute», offrant des témoignages et des réflexions sur la souffrance psychique, les signaux d'alerte et l'importance de l'écoute. À la suite du film, un échange riche et bienveillant s'est engagé entre le public, des professionnels de santé et de bénévoles du territoire, tous mobilisés autour de la prévention et de l'accompagnement des personnes en détresse.

Si vous êtes en détresse et/ou avez des pensées suicidaires, si vous voulez aider une personne en souffrance, vous pouvez contacter le numéro national de prévention du suicide, le 3114.



DEVOIR DE MÉMOIRE : TROIS CÉRÉMONIES POUR NE JAMAIS OUBLIER

Chaque année, la commune de Saint-Pierre-Église rend hommage aux femmes et aux hommes qui ont donné leur vie pour la France, à travers trois cérémonies patriotiques qui marquent notre calendrier du souvenir.

À travers ces commémorations, la commune de Saint-Pierre-Église réaffirme son attachement aux valeurs de paix, de liberté et de solidarité, et son devoir de transmettre la mémoire aux jeunes générations afin que le souvenir ne s'éteigne jamais.



Le 19 mars, date du Cessez-le-feu en Algérie, commémore la fin de la guerre d'Algérie.

Le 8 mai célèbre la Victoire de 1945, qui mit un terme à la Seconde Guerre mondiale en Europe.

Enfin, le 11 novembre rappelle l'Armistice de 1918, marquant la fin de la Première Guerre mondiale.



Rétrospective

DE LA COMMUNE

2^{ÈME} SALON DE L'ART FIGURATIF : LA CRÉATIVITÉ À L'HONNEUR

La salle René CLOT a accueilli le 2^{ème} Salon de l'Art Figuratif, Reg'Art en Val de Saire, un rendez-vous désormais attendu des amateurs d'art. L'événement, organisé avec le soutien de la municipalité, a réuni de nombreux artistes venus présenter leurs œuvres, peintures, sculptures et créations diverses, dans une ambiance conviviale et inspirante.

Le Prix de la Municipalité a été attribué à Yann FAUVEL pour ses remarquables sculptures en bois flotté, des œuvres qui ont séduit le jury par leurs originalités et la beauté du matériau naturel mis en valeur.



Monsieur le Maire a félicité chaleureusement les organisateurs du salon, et spécialement Monsieur Frédéric JANSSENS ainsi que l'ensemble des artistes participants pour la qualité de leurs réalisations et leur contribution à la vitalité culturelle de Saint-Pierre-Église.

DÉPART EN RETRAITE DE MONSIEUR LEPETIT

C'est avec une émotion particulière que nous saluons le départ en retraite de Monsieur LEPETIT, enseignant au dispositif ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) de l'école primaire.

Pendant plus de 35 ans, il a accompagné avec bienveillance, patience et dévouement des élèves aux parcours singuliers, leur permettant de progresser, de s'épanouir et de trouver leur place au sein de la communauté scolaire.

Toujours à l'écoute, attentif aux besoins de chacun, Monsieur LEPETIT a su créer un climat de confiance et d'encouragement, tout en cultivant la coopération avec les collègues, les familles et les partenaires éducatifs.

L'équipe pédagogique, les élèves, le personnel communal et la municipalité lui adressent leurs plus sincères remerciements pour ces années de travail et de passion, et lui souhaitent une belle et heureuse retraite, remplie de nouveaux projets, de voyages, de temps pour soi et de moments partagés.

Merci Dominique !



UN BANQUET CONVIVIAL ET GOURMAND AU CŒUR DE LA COMMUNE

Au mois d'août dernier, la cour de l'école a accueilli le banquet des rôtisseurs organisé par la Communauté d'Agglomération du Cotentin. Sous un ciel estival, 150 convives se sont retrouvés pour partager un moment de convivialité et de gastronomie locale.

Au menu : crudités de nos producteurs, agneau du pays délicieusement rôti, accompagné de frites du Val de Saire, et pour terminer sur une note sucrée, la traditionnelle Teurgoule, dessert emblématique de notre région.



Rétrospective

DE LA COMMUNE

MONA, ARTISTE À L'HONNEUR POUR LES JOURNÉES DU PATRIMOINE

À l'occasion des Journées européennes du patrimoine, l'artiste locale Mona a investi les murs de la salle du rez-de -chaussée de la mairie pour présenter son exposition «Le pays d'ici».



Mémoires en val de saire

MONSIEUR YVES-MARIE LEJEUNE ET LA MÉMOIRE DE NOTRE TERRITOIRE

Notre salle de spectacle a eu le plaisir d'accueillir, durant deux jours, la projection de deux films documentaires proposés par Monsieur Yves-Marie LEJEUNE. Ces œuvres, riches en témoignages et en émotions, mettent à l'honneur la mémoire de notre territoire et de ses habitants.

Monsieur LEJEUNE a remis la recette de ces deux journées à l'association pour la valorisation du patrimoine Saint-Pierrais. Un présent lui a été remis en remerciement.

Pour ceux qui n'ont pu voir, ou qui souhaitent revoir ces films documentaires, une nouvelle projection aura lieu **les samedi 21 et dimanche 22 février 2026**.

REPAS DES ÂÎNÉS

En novembre, la salle René CLOT a accueilli le traditionnel repas des aînés, un moment toujours très attendu. Autour d'une belle table décorée avec soin, les convives ont partagé un délicieux repas préparé par le traiteur local, Monsieur POUHIER et la boulangerie patisserie CABART.

Le maire, les membres du conseil municipal et les bénévoles présents ont profité de l'occasion pour remercier nos aînés de leur présence et de leur rôle essentiel dans la vie de la commune.

Cette année, c'est Catherine LEFAUQUEUR, grâce à une tombola, qui se verra remettre un portrait peint et offert par Gérard RIOU. Nous tenons à remercier notre artiste peintre local.

Le rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine !



NOËL

Cette année, la magie de Noël s'est invitée dans les Grandes Halles avec un spectacle offert aux enfants de la commune à La Halle 901. Le comité des fêtes a également tenu à gâter les jeunes participants en offrant à chacun de délicieux chocolats, pour prolonger encore un peu la douceur des fêtes.



En parallèle, l'association des commerçants et artisans de la commune a organisé un marché de Noël chaleureux et convivial. Pendant ces deux jours, vous y avez trouvé de nombreuses créations locales, des idées cadeaux originales, ainsi que des gourmandises pour petits et grands.



Retour en images sur les 12 dernières années



*Réturn en images
sur les 12 dernières
années*



Associations socioculturelles



Cotentin Nature-Qualité de Vie - Association loi 1901 - St-Pierre-Eglise

L'association Cotentin Nature Qualité de Vie existe depuis 25 ans.

Elle a pour objet de protéger la nature et le cadre de vie. Nous travaillons en lien avec la Fédération Nationale France Nature Environnement.

L'association compte une centaine d'adhérents.

L'année écoulée nous avons organisé avec la commune de Fresville, une conférence animée par un représentant du GIEC normand au sujet du trait de côte dans la baie des Veys. A cette occasion, les participants ont découvert le géo site de la même commune.

Nous avons contribué à la Fête de la Nature organisée par la commune de Fermanville.

Avec la commune de Saint-Pierre-Église nous avons réalisé en octobre une rencontre producteurs-consommateurs : «Agricultures du Futur».

Nous avons rempli La Halle 901 prouvant ainsi l'intérêt du public pour la réflexion-clé «Comment se nourrir en respectant au mieux la terre, l'eau et le vivant». Le Val de Saire, avec son éventail de productions variées, apporte une réponse à cette question.

Nous participons régulièrement à des consultations et nous travaillons au sein de nombreuses commissions départementales et régionales.

De cette manière, pour la préservation d'un environnement de qualité, nous favorisons les échanges avec les habitants du territoire et nous organisons les évènements répondant à leurs préoccupations.

Val de Saire



L'association Val de Saire Myopathies a été créée le 20 novembre 2017 à la sous-préfecture de Cherbourg, sous le numéro de récépissé de création W502004956.

Le but de l'association est d'organiser différentes manifestations dont l'intégralité des bénéfices est reversée à l'AFM Téléthon.

Nous récoltons également des dons de particuliers, associations et entreprises qui nous apportent leur soutien. Si vous souhaitez nous rejoindre, merci de contacter le président.

Nous sommes à la recherche d'un local (en prêt ou location) dans le Val de Saire pour stocker notre matériel.

Président de l'association

M. LAINÉ Christian

Tél. : **07 63 17 46 46**

Email: **christian_laine@cegetel.net**



Nous sommes passionnés de jeux de société et avons pour ambition de transmettre cette passion.

Le principe est simple, nous venons avec les jeux, on vous explique et à vous de jouer.

Nous naviguons dans tout le Nord Cotentin au gré des invitations. Notre port d'attache est à Saint Pierre-Église.

Arthur et Lucile
Les Flibustiers Joueurs
Tél. : **06 37 97 77 24**

Le Secours Catholique est présent à Saint-Pierre-Église.

Une équipe de bénévoles appartenant à différentes communes répond aux missions du Secours Catholique qui fête ses 80 ans en 2026. En collaboration avec les assistantes sociales, les bénévoles se rapprochent des personnes fragilisées sur le territoire cantonal et mènent aussi des actions de charité à visée nationale ou mondiale auprès de Caritas France et des Caritas internationales, tel le bol de riz en faveur des populations sinistrées de Mayotte, en 2025.



Le deuxième jeudi du mois, de 14h à 17h au presbytère, est organisé un «café-sourire» ouvert à tous. C'est un temps de rencontre convivial avec jeux, chants, activités manuelles, promenades et goûter, pour accueillir, partager, vivre... En juillet, nous offrons un spectacle dans le jardin du presbytère ; lors d'un marché du mercredi, nous avons accueilli le «Fraternibus» qui sillonnait le département, afin de faire connaître le Secours Catholique.

Notre équipe collecte également des dons en nature, des jouets, des vêtements pour les distribuer à des personnes qui en ont besoin et soutenir les chantiers d'insertion de «Fil et Terre».

Renseignements auprès d'**Annick ANTHOUARD** - Tél. : **02 33 54 31 95** et **Dominique HALLEY** - Tél. : **02 33 54 35 06**



L'association «**Mon animal m'a dit**» va bien.

L'année 2025 fût bien remplie avec nos activités déjà installées :

- des interventions dans les écoles, avec l'aide des chiens, pour faire de l'éducation à l'intelligence émotionnelle et collective ;
- des séances et ateliers de communication animale.

Cette année 2025, nous avons fait deux grands pas :

- Les séances individuelles ou en petit groupe, sont maintenant financées, grâce à tous nos partenaires. Les enfants et adolescents, qui traversent des difficultés, peuvent en bénéficier plus facilement, avec une contribution financière des familles à 12 euros la séance. Un grand merci à tous nos partenaires.
- Nous avons organisé avec succès notre tout premier salon de bien-être animal. Il sera renouvelé en 2026.

Merci à tous les bénévoles qui participent à la vie de l'association.



Contactez l'association :

Tél. : **06 26 95 87 76**

Email : contact@monanimalmadit.fr

Site : <https://monanimalmadit.fr>



Ehpadez-vous est la nouvelle association de l'EHPAD l'Espérance présidée par Madame BOURDET.

Elle a permis de créer une épicerie pour les résidents et le personnel où il est facile d'acheter des produits d'hygiène, des friandises et boissons fraîches appréciés notamment lors des visites.

Un autre volet est la vente des surplus de repas aux agents pour lutter contre le gaspillage alimentaire.

L'argent ainsi récolté et les dons des familles sont entièrement réinvestis dans l'animation.



«Nous tenons à exprimer aux associations notre sincère gratitude pour leur contribution précieuse à notre bulletin municipal.
Leurs textes et photos enrichissent notre publication et reflètent l'engagement qui les anime.»



ASSOCIATIONS SPORTIVES

SAINT-PIERRE BADMINTON



Le Saint-Pierre Badminton, créé en 1989, est affilié à la Fédération Française de Badminton. Pour pouvoir pratiquer ce sport complet, dynamique et convivial, plusieurs structures ont été mises en place au sein du club :

Pour les jeunes, l'école de badminton gratuite composée de deux groupes :

6/10 ans : le mardi de 16h45 à 18h15 et **11/15 ans** : le vendredi de 18h30 à 20h00.

Les jeunes qui le désirent, peuvent participer à des compétitions individuelles.

Pour les adultes :

Mardi : 19h-20h : entraînement compétition
les mardi et vendredi de 20h00 à 22h30 : séance loisir

Un tournoi interne est organisé une fois par mois, c'est une soirée conviviale très appréciée des adhérents.

Compétition :

Les adultes peuvent participer à des compétitions individuelles ou par équipe en championnat interclubs.

Date à retenir : le dimanche 22 mars 2026, le SPB recevra une étape du tournoi départemental jeune toute la journée.

Les personnes, qui le souhaitent peuvent venir voir cette compétition qui regroupera les jeunes joueurs du département. L'entrée est gratuite.

Inscription : si vous êtes intéressés, vous pouvez venir faire deux séances d'essai avant de vous inscrire. Il est encore possible de s'inscrire !

Renseignements :

le site : www.saintpierrebadminton.fr
Courriel : club@saintpierrebadminton.fr
Tél. : 02.33.54.39.38



AS POINTE COTENTIN FOOTBALL



En cette saison 2025/2026, le club compte environ 230 licenciés dont 130 jeunes de 5 à 18 ans. La priorité du club reste la bonne formation des jeunes joueurs. L'accent est mis sur les entraînements, afin de permettre à tous d'acquérir les bases nécessaires à la pratique du football.

Le football est un sport véhiculant des valeurs d'engagement, de courage, de solidarité, de compétition, mais aussi de forte convivialité. Et à l'AS Pointe Cotentin Football, avec nos joueurs, nos dirigeants, nos bénévoles et nos sponsors, nous souhaitons modestement fédérer autour de ces valeurs, et faire progresser les jeunes dans les meilleures conditions. A l'AS Pointe Cotentin Football, c'est travail, rigueur et discipline.

Nous continuerons avec l'ensemble des dirigeants de maintenir cet esprit de camaraderie, de partage et d'union, afin de contribuer à répondre beaucoup plus facilement aux objectifs du club, à savoir la pratique du football de qualité pour jouer au plus haut niveau possible mais aussi un football pour tous, quel que soit son âge et son niveau. Nous tenons à remercier l'ensemble de nos partenaires qui nous accompagnent chaque année, les bénévoles sans qui rien ne serait possible, l'ensemble des adhérents ainsi que les parents pour leur confiance et leur fidélité.

Adresse mail Officiel : 547673@lfnfoot.com

Site Internet : www.aspoincotentin-foot.com

Page Facebook : **A.S Pointe Cotentin**

LE JUDO SAINT-PIERRAIS



Le Judo Saint-Pierrais, créé en 1993, fête cette année son 1er tiers de siècle d'existence. Durant cette période, dix-neuf ceintures noires 1er dan et deux 2ème dan y ont été obtenues et une dizaine de judokas a atteint le niveau national.

Au niveau sportif, la saison sportive 2024-2025 a été marquée par les résultats de nos benjamins lors des championnats de la Manche puis de Normandie. Clémence DE BLANGY s'est en particulier illustrée en devenant championne départementale puis en prenant la 3ème place au niveau régional.



Comme chaque année, nous avons organisé notre tournoi interclubs. En mars dernier, il a accueilli environ 250 judokas de tous âges, depuis les «éveil-judo» jusqu'au seniors. Par ailleurs, au mois de décembre, une des trois étapes du circuit départemental destinée aux poussins et benjamins (épreuve qualificative pour le championnat départemental) a eu lieu à Saint-Pierre-Église.

Les cours ont lieu le mercredi et le vendredi. Les inscriptions peuvent se faire à partir de l'âge de 4 ans ½, et ce durant toute l'année. Et il est possible de débuter à tout âge, le judo pouvant être pratiqué en forme loisir tout autant qu'en forme compétition. Outre le judo, des séances de taïso sont proposées. Par ailleurs, le club ayant le label «valides-handicapés, pour un sport ensemble», nous accueillons les personnes en situation de handicap.

Pour tout renseignements, contacter le président,

M. Pierre-Yves Jolivet Tél. : 06 79 93 64 46 / albireo@club-internet.fr

Site internet : <https://judosaintpierrais.sportsregions.fr/>

Page facebook : **JSP judo saint pierrais**

FUNKY DANSE



FUNKY DANSE

L'association **Funky Danse** propose des cours d'initiation à la danse modern'jazz et contemporain. Ces cours sont dispensés par Nathalie, notre animatrice, et sont proposés aux enfants (à partir de 4 ans), aux adolescents et aux adultes.

Au cours de l'année, l'association organise différentes manifestations : un après-midi de Noël pour les enfants, une tombola et un loto.



Grâce aux bénéfices de ces manifestations, aux sponsors et aux subventions des communes du Val de Saire, Funky Danse présente chaque année en fin de saison un gala au cours duquel les danseurs et danseuses font découvrir au public le travail réalisé pendant l'année.

Vous pouvez nous rencontrer au forum des associations et retrouver également toute notre actualité sur Facebook et sur Instagram.

Facebook : www.facebook.com/funkydanse

Instagram : **funkydanse50**



BULLETIN MUNICIPAL
SAINT-PIERRE-ÉGLISE

Nouveaux commerçants

Bienvenue à ces nouveaux commerçants et artisans, tous nos vœux de réussite.



LA PETITE ÉPICERIE

Épicerie ambulante
Mme Sabrina PLANQUE
Tél. : 06 73 86 70 26



AXA

Assurances / Banque
Mme Madame BRILLANT / M. LEBLOND
Tél. : 02 33 92 18 43

Adresse : 56 place de l'Abbé de Saint-Pierre - 50330 SAINT-PIERRE-ÉGLISE



VÉTÉRINAIRES

Chiens / Chats / NAC
Mélanie LETERRIER / Camile JACQUOT
Tél. : 02 33 71 16 29

Adresse : 4 rue du 8 mai - 50330 SAINT-PIERRE-ÉGLISE



LA BOUTIQUE DE MARION

Mode femme grandes tailles / coin des petits, seconde main
Mme Marion LE BRUN
Tél. : 06 33 50 04 36

Adresse : 13 rue du calvaire - 50330 SAINT-PIERRE-ÉGLISE



MERCERIE

Tricot / crochet / broderie / mercerie fine
Mme Élodie JORET
Tél. : 06 32 66 83 36

Adresse : 2 rue Froide - 50330 SAINT-PIERRE-ÉGLISE



FAMILY FOOD

Restauration rapide
Tél. : 02 33 22 86 35

Adresse : 24 place de l'Abbé de St-Pierre - 50330 SAINT-PIERRE-ÉGLISE



LE CABINET

- Nathalie DECRETTE somato-psychopédagogue - Tél. : 06 98 45 41 11
- Clothilde LUNG massage ayurvédique Tél. : 07 87 50 82 86
- Lindé HENKER massage tuina - Tél. : 06 07 16 61 30

Adresse : 4 rue Hypolite de Tocqueville - 50330 SAINT-PIERRE-ÉGLISE



MENUISERIE

Réalisation de mobilier, pose de porte...
M. Sébastien FLEURY
Tél. : 06 61 98 60 17

Adresse : 5 Le Moscq - 50330 SAINT-PIERRE-ÉGLISE



SOYONS
REDOUTABLES
AVEC NOS DÉCHETS !

TRIER PLUS pour ENFOUIR MOINS

Grâce à vous et à votre implication dans le tri de vos déchets, depuis 2021, le Cotentin a réduit de 26% la quantité de déchets enfouis !
Poursuivons notre action et soyons redoutables avec nos déchets !



Papier, carton, boîtes et aérosols en métal, bouteilles en plastique, tous les sacs et sachets, tous les pots et tubes, toutes les barquettes et tous les petits emballages métalliques (capsules et muselet de cidre et Champagne, capsule de café, papier de portion fromagère...)



Tous textiles (habillement, linge de maison, chaussures liées par paires) usagés, quel que soit leur état, propres et secs, dans des sacs fermés. Ne pas déposer d'articles humides ou souillés.



Déchets d'hygiène, déchets d'entretien ménager, petits objets cassés et restes alimentaires qui ne peuvent être compostés



Tous les pots, bouteilles et bocaux en verre sans les couvercles

Grâce aux colonnes supplémentaires installées en 2022, le Cotentin dispose de près de 1 000 colonnes pour vous simplifier le geste de tri **Dans le Cotentin, le tri du verre est solidaire !** Pour chaque tonne collectée, 1€ est reversé à l'association Coeur et Cancer.



Matières humides/azotées (épluchures, thé, café et filtre, pain) et matières sèches/ carbonées (petits cartons et papiers sans encre, petits brindilles, fleurs et plantes, restes de repas (sauf viande et poisson), coquilles d'œufs préalablement concassées)

VOUS N'AVEZ PAS DE COMPOSTEUR ?

Avec le Cotentin, bénéficiez gratuitement d'un composteur. Rendez-vous sur lecotentin.fr ou sur l'application **Mes déchets - Le Cotentin** pour le commander.

OÙ COMPOSTER ?

Le Cotentin propose 3 solutions de compostage :

Le compostage individuel

Un composteur est fourni par l'agglomération et ne nécessite qu'1m² d'herbe au sol chez soi.

Le compostage partagé

Compostez vos déchets grâce à des composteurs partagés proches de votre logement.

Le compostage en déchèterie

Déposez vos déchets alimentaires dans les abri-bacs dédiés disponibles dans toutes les déchèteries du Cotentin.

Déchets alimentaires Un composteur gratuit pour votre jardin

Saviez-vous qu'un tiers du contenu de votre poubelle est d'origine organique ? En compostant, vous pouvez réduire d'environ 30% le volume de vos déchets ménagers.

Depuis 2022, l'Agglomération du Cotentin fournit gratuitement un composteur à tous les foyers qui le souhaitent.

En compostant vos restes de cuisine et de jardin, vous transformez vos résidus en un engrais naturel, bénéfique pour vos plantes et vos espaces verts.

COMPOSTER, C'EST FACILE, RAPIDE ET UTILE !

À chaque remise de composteur, un ambassadeur du tri sera là pour répondre à vos questions et vous remettre un guide du compostage.

N'attendez plus et remplissez le formulaire en ligne dès maintenant sur lecotentin.fr

Ou via l'application
Mes déchets - le Cotentin.



Les déchets alimentaires en déchèterie

Pour ceux qui n'ont pas de jardin ou de composteurs partagés au pied de leur immeuble, l'Agglomération du Cotentin propose une collecte des déchets alimentaires dans des abri-bacs installés en déchèterie.

L'expérimentation menée depuis l'année dernière dans 7 déchèteries du territoire s'est révélée concluante, et le dispositif sera étendu à partir du 1er décembre 2025 à l'ensemble des 15 déchèteries. Cette solution permet de déposer des déchets qui ne peuvent pas être compostés à domicile, comme les restes à base de viande, poissons, os, coquilles et crustacés. Les autres déchets compostables (épluchures de fruits et légumes, pains rassis, plantes fanées..) sont également acceptés.

La collecte est assurée par la coopérative *Les Petits Composteurs*, avec des bacs remplacés régulièrement pour garantir la propreté. Les déchets sont ensuite broyés localement pour devenir un compost riche en nutriments, utilisé par les maraîchers et jardiniers du Cotentin.

Un geste simple pour réduire vos déchets et valoriser vos restes alimentaires !

DÉCHETS NON ACCEPTÉS : mégots, litières et déjections animales, couches et protections hygiéniques, sacs plastiques, ordures ménagères et emballages, cadavre d'animaux...

LES DÉCHETERIES

Tous les autres déchets (déchets dangereux, déchets d'équipements électriques et électroniques, déchets d'ameublement...)

HORAIRES D'OUVERTURE

HIVER 01/10 > 31/03

9h - 12h et 13h30 - 17h30

ÉTÉ 01/04 > 30/09

9h - 12h et 13h30 - 18h30

Fermerture dimanche et jours fériés

	LU	MA	ME	JE	VE	SA
VAROUVILLE Rue Detesneville						
HIVER	✓	✗	✓	✓	✓	✓
ÉTÉ	✓	✓	✓	✓	✓	✓
ANNEVILLE-EN-SAIRE 13 route de Quettehou						
HIVER	✓	✓	✓	✗	✓	✓
ÉTÉ	✓	✓	✓	✓	✓	✓



Mes Déchets

Téléchargez l'application mobile !



BULLETIN MUNICIPAL
SAINT-PIERRE-ÉGLISE



Vous n'avez pas de médecin traitant ? Nous avons la solution !

Qu'est-ce que le Médicibus Cotentin ?

Il s'agit d'un cabinet médical mobile qui parcourt les routes du Cotentin et propose des consultations de médecine générale uniquement sur rendez-vous.

Prendre RDV : J'appelle le numéro du secrétariat ou je prends rendez-vous sur Doctolib **Tél. : 02.42.07.06.80**

Ouverture du standard uniquement les lundis et mardis de 8h30 à 12h30.

À fournir pour le 1^{er} rendez-vous :

- Ma Carte Vitale ou mon attestation d'assurance maladie
- Ma carte d'identité
- Ma carte mutuelle
- Ma dernière ordonnance
- Ma dernière prise de sang
- Le formulaire* rempli

Où se stationne le Médicibus ?

9 rue de la Boularderie
50330 SAINT-PIERRE-ÉGLISE

Moyens de paiement :

Carte Bancaire - Espèces - Chèque



*Pour obtenir le formulaire de ma première consultation, deux options s'offrent à moi :

1. Format papier : je peux me procurer le formulaire à la Maison du Cotentin ou à la mairie de Saint-Pierre-Église.
2. Format numérique : directement sur notre site internet à la page actualités :

<https://saint-pierre-eglise.fr/actualites/>

Et après ?

Je peux envoyer le formulaire par e-mail à contact@medicobuscotentin.fr, ou le remettre directement au médecin le jour de ma consultation.

Et pour la suite ?

Je deviens patient du cabinet médical mobile. Pour des raisons d'organisation, il ne sera pas possible de choisir le médecin lors de mes prochaines consultations.



L'inauguration du Médicibus a eu lieu au pôle proximité le 5 décembre 2025.



PÔLE DE PROXIMITÉ

DES OUTILS POUR BIEN ENTRER AU COLLÈGE



La remise des dictionnaires, d'un atlas de l'Europe et du guide pour rentrer au collège s'est tenu à la Maison du Cotentin le 19 septembre 2025. Cet instant privilégié permet aux futurs collégiens de recevoir des outils essentiels pour bien débuter leur scolarité, tout en découvrant des ressources qui les accompagneront tout au long de l'année. Un moment important pour préparer sereinement leur entrée au collège !



CONSEIL DÉPARTEMENTAL

DÉCOUVERTE DE L'HISTOIRE DE LA MANCHE



Monsieur Daniel DENIS, conseiller départemental du canton du Val de Saire a remis un livre «Histoire de la Manche» et un marque-pages le 22 septembre 2025 au sein du collège Gilles de Goubergville.

Cet événement symbolique permet aux élèves de découvrir un ouvrage riche en connaissances sur l'histoire de leur territoire, tout en recevant un marque-pages spécialement conçu pour accompagner leur lecture. Un moment culturel et convivial !

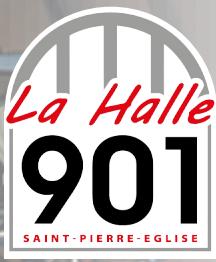


LE FESTIVAL LES TRAVERSÉES TATIHOU



**RENDEZ-VOUS
DU 12 AU 16 AOÛT 2026**





La 3e édition du Festival Théâtre en Cotentin se prépare, demandez le programme !



Nous avons hâte de vous retrouver les **6, 7 ET 8 MARS 2026 À LA HALLE 901**.

À l'affiche

Vendredi 6 mars à 19h30

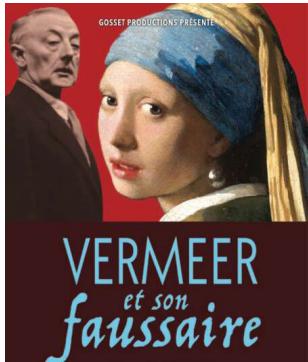
«Victor Hugoat»

Une rencontre enthousiasmante entre Victor Hugo et le rap. Car oui, si Victor Hugo avait vécu de nos jours, il aurait été le meilleur des rappeurs !

Mêlant conférence humoristique, rap et galerie de personnages, Bart explore la vie de Victor Hugo et, avec la complicité du public, construit un rap final autobiographique.

Ce spectacle tout public sera précédé, la veille, d'une intervention de l'artiste au collège Gilles de Gouvello, devant une soixantaine d'élèves de 3e.

Un spectacle érudit, d'une réjouissante originalité. Un artiste prometteur, on n'hésite pas. TÉLÉRAMA TTT -Victor Hugo au sommet de la Planète Rap. Fred Musa (« Planète Rap » - Skyrock) - Rapper ? Slammeur ? Stand-upper ? Mieux : juste Bart ! Olivier Cachin (journaliste musical) - Une relecture drôle et ingénieuse de la vie du grand Hugo à travers le son et les mots des rappeurs d'aujourd'hui. THÉÂTRAL MAGAZINE



Samedi 7 mars à 20h00

«Vermeer et son faussaire»

Découvrez l'incroyable histoire (vraie) du plus grand des faussaires. 1920 : le jeune Han van Meegeren est un peintre très doué mais frustré, car son talent n'est pas reconnu. Pour se venger, il crée de faux tableaux de Vermeer si parfaits que tout le monde se fait avoir... jusqu'à un procès retentissant.

Bourré d'humour et d'anecdotes. On apprend et on s'amuse : COUP DE THÉÂTRE

Dimanche 8 mars à 16h00

Spectacle jeunesse «La sorcière du placard aux balais»

Suspense et rebondissements sont au rendez-vous de l'un des plus célèbres contes de la rue Broca !

Monsieur Pierre découvre que la petite maison qu'il vient d'acheter est hantée par une sorcière cachée dans le placard aux balais... Elle ne fait pas de bruit et reste bien tranquille, sauf si l'on a le malheur de chanter : « Sorcière, sorcière, prends garde à ton derrière ! »

Que se passera-t-il si Monsieur Pierre vient à chanter la maudite chanson ? Et trouvera-t-il des alliés pour l'aider à chasser cette sorcière ?

Durée : 50 min - à partir de 3 ans

